



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le jeudi 12 février 2026 à 15 h 30
Salle Madeleine-Lahaye 500, montée de l'Église, L'Île-Bizard**

PRÉSENCES :

Madame Danielle MYRAND, Mairesse d'arrondissement
Madame Julie FORGUES, Conseillère d'arrondissement
Monsieur Richard BELANGER, Conseiller d'arrondissement
Monsieur Christopher LITTLE, Conseiller d'arrondissement
Monsieur Alain WILSON, Conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Trevor LANE, Directeur des travaux publics
Madame Edwige NOZA, Secrétaire d'arrondissement
Madame Marie-Claude OUELLET, Directrice de la culture, des sports, des loisirs et des relations
avec les citoyens

ABSENCES :

Monsieur Pierre Yves MORIN, Directeur d'arrondissement,
Monsieur Sylvain PROVENCHER, Directeur du l'aménagement urbain et de la Sécurité publique

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. chapitre C-19)

10 - Ouverture de la séance

La mairesse d'arrondissement déclare la séance ouverte à 15 h 30.

CA26 28 023

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Danielle MYRAND

appuyé par Alain WILSON

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève du jeudi 12 février 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02

Initiales

10 - Période de questions du public

Aucune question.

10 - Période de questions des membres du conseil

Aucune question.

CA26 28 024

Adopter le règlement modifiant le règlement sur les comités du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève (CA28 0075-2).

ATTENDU l'avis de motion donné du règlement modifiant le règlement sur les comités du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, à la séance du conseil d'arrondissement du 3 février 2026 par sa résolution CA26 28 014;

ATTENDU le dépôt du projet de ce règlement à la séance du conseil d'arrondissement du 3 février 2026 par sa résolution CA26 28 014;

ATTENDU QU'une copie du règlement et du dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

ATTENDU QUE l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Il est proposé par Alain WILSON

 appuyé par Christopher LITTLE

Et résolu :

D'adopter, avec modifications, le Règlement modifiant le règlement sur les comités du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève - Règlement numéro CA28 0075-2.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.01 1264364001

CA26 28 025

Statuer sur la nomination des membres du comité développement et aménagement du territoire, conformément au Règlement sur les comités du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève (CA28 0075).

Il est proposé par Christopher LITTLE

 appuyé par Julie FORGUES

Et résolu :

De nommer, au comité développement et aménagement du territoire pour une durée d'un an, soit du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026 :

- Monsieur Richard Bélanger, conseiller d'arrondissement, à titre de président;
- Madame Danielle Myrand, mairesse d'arrondissement à titre de membre.

Initiales

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

51.01 1259350029

CA26 28 026

Désigner un membre du conseil d'arrondissement au poste de président du comité consultatif en culture, sports, loisirs et développement social de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, pour une période de 2 ans, soit du 13 février 2026 au 13 février 2028.

Il est proposé par Danielle MYRAND
 appuyé par Richard BELANGER

Et résolu :

De nommer, en vertu du *Règlement modifiant le règlement sur les comités du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève (CA28 0075-2)*, à titre de président du comité consultatif en culture, sports, loisirs et développement social, pour la période du 13 février 2026 au 13 février 2028, le conseiller d'arrondissement monsieur Alain Wilson.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

51.02 1264364003

CA26 28 027

Levée de la séance

Il est proposé par Julie FORGUES
 appuyé par Christopher LITTLE

Et résolu :

De lever la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du jeudi 12 février 2026 à, 15 h 34.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

Initiales

Madame la mairesse d'arrondissement déclare donner son assentiment à toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal en y apposant sa signature.

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Danielle MYRAND
Mairesse d'arrondissement

Edwige NOZA
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 10 mars 2026.

Initiales